



RENCONTRE DE JUMELAGE

Le budget participatif de Grenoble

Intervenant : Pascal Clouaire, Adjoint à la démocratie pour la Ville de Grenoble

Présentation du projet

Grenoble est une commune de 160.000 habitants. Le budget participatif a été lancé en 2015. Sa quatrième édition est en cours. Le budget alloué chaque année est de 800.000 euros en investissement. Il s'agit d'une délégation directe d'une partie du budget aux habitants.

Etapes du budget participatif

- 1) Toute personne de plus de 16 ans qui habite Grenoble peut déposer une idée sur un site Internet dédié. Le projet doit respecter différents critères (intérêt général, budget d'investissement et pas de fonctionnement, projet localisé à Grenoble, coût estimé à moins de 400.000 €, etc.). La « ruche à projets » est un forum des projets durant lequel chaque porteur de projet à l'occasion de présenter et « défendre » son projet. À la fin de la journée, 30 projets sont présélectionnés d'après les votes des participants.
- 2) Les 30 projets sont alors étudiés par les Services de la Ville pour vérifier leur faisabilité technique et financière. Certains projets sont alors éliminés.
- 3) Les citoyens peuvent voter pour leurs projets préférés dans les bureaux de vote ouverts dans la ville durant une semaine.
- 4) Les projets sont classés selon le nombre de voix et sont financés jusqu'à atteindre le budget fixé de 800 000 € par an.
- 5) Des équipes constituées des services et des habitants sont mises en place pour la réalisation des projets. Ils sont réalisés dans un délai d'un an. Des inaugurations festives sont mises en place, en concertation avec les habitants lors de la livraison des projets.

Cette manière de fonctionner est un succès. De plus en plus de jeunes s'intéressent et s'investissent dans des projets.

Il y a des réflexions pour améliorer le service (le site Internet) et impliquer une plus grande tranche de la population et pas que les « bobos », car souvent les projets sont proposés par eux et dans leurs quartiers.

Outils mis à disposition pour ce budget participatif

- Une plateforme numérique
- Une géolocalisation des projets
- La possibilité de rejoindre une équipe de projet
- L'existence d'un carnet de bord des projets
- La ruche aux projets
- Une campagne participative précédant le vote



TRANSITION COMMUNE

DIMANCHE 25 FEVRIER 2018

- Un vote par approbation (possibilité de vote par voie numérique depuis 2017)
- L'existence d'un comité de suivi

Bilan intermédiaire

- 150 projets sont proposés chaque année sur le site Internet du budget participatif. Amélioration de la qualité des projets au fil des ans
- Passage de 200 personnes lors des Ruches aux projets 2015 et 2016 à plus de 800 personnes en 2017 avec le nouveau format en 2017.
- Passage de 998 votants en 2015 à 6.046 votants en 2016 dont 23,4 % non-inscrits sur la liste électorale.
- Rééquilibrage entre la partie Nord et Sud de la Ville (quartier prioritaire).

Pour aller plus loin

- La démocratie citoyenne à Grenoble présentée en 2 minutes dans une vidéo sur : <http://www.grenoble.fr/92-citoyennete.htm>
- Le budget participatif à Grenoble : <http://www.grenoble.fr/552-budget-participatif.htm>
- Vidéo sur le budget participatif de Grenoble édition 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=8ST131Wjniw>